

cette épizootie a pris en Bohême une extension effrayante, et l'on y compte maintenant plusieurs centaines de localités infectées. L'Allemagne a sévèrement défendu l'importation du bétail et des déchets d'animaux à la frontière de ce pays. La France a interdit l'entrée des ruminants, des peaux fraîches et des déchets provenant de toute l'étendue du territoire austro-hongrois.

Berne, le 4 avril 1879.

**Le Département fédéral  
du Commerce et de l'Agriculture.**

---

**Extrait des délibérations du Conseil fédéral.**

(Du 4 avril 1879.)

Par lettre du 26 du mois dernier, le capitaine Théodore *Keller*, à Aarau, instructeur de 1<sup>re</sup> classe d'infanterie, a demandé sa démission de ces fonctions. Le Conseil fédéral lui a accordé cette démission, avec remerciements pour les services rendus.

---

(Du 8 avril 1879.)

La loi fédérale du 20 décembre 1878, concernant les garanties à donner aux caisses de malades, de secours, de dépôt, d'épargne et de pensions des employés de chemins de fer, ainsi qu'aux cautionnements déposés par ces derniers, a été publiée dans la Feuille fédérale le 4 janvier de cette année (F. féd. 1879, I. 1) et envoyée aux Etats confédérés, en exemplaires à part, le 10/11 du même mois. Pendant le délai constitutionnel de 90 jours, il n'y a pas eu d'opposition formulée contre cette loi.

En conséquence, le Conseil fédéral a, dans sa séance de ce jour, déclaré cette loi exécutoire à partir du 10 avril 1879.

Le Conseil fédéral a ratifié la déclaration échangée le 6 mars 1879 entre le Président de la Confédération suisse, M. B. *Hammer*, et le Chargé d'affaires du Royaume de Belgique en Suisse, M. J. *Jooris*, concernant l'échange futur des envois de fonds, par mandats de poste, entre la Suisse et la Belgique.

D'après les propositions du Département fédéral des Postes, ont été nommés à *nouveau* :

Buraliste de poste à Tavannes :	M. Adolphe Frey, de Brugg, actuellement commis de poste à Tavannes.
» » » Avenches :	» Charles Blanchod, d'Avenches, actuellement commis de poste à Lausanne.
» » » Damvant :	» Louis-Alphonse Saunier, de Damvant (Berne), en remplacement de M. Henri Riat, démissionnaire.
» » » Douanne :	» Frédéric-Abraham Habler, de Douanne (Berne), en remplacement de M <sup>me</sup> Adèle Hubler, démissionnaire.
» » » Movelier :	» Joseph Freund, de Movelier (Berne), en remplacement de M <sup>me</sup> Mariaune Freund, démissionnaire.
» » » Hägendorf :	M. Adolphe Kissling, de Hägendorf (Soleure), en remplacement de M. Léon Kissling, démissionnaire.]

Ont été nommés *provisoirement* :

MM. Paul Veuve, commis de poste à Genève.	
Marc Ballenegger, administrateur postal à Nyon.	
Louis Clément, commis de poste à Lausanne.	
Henri Garin, » » » »	
Lucien Barroud, » » » »	
Gustave Hugonnet, administrateur postal à Aigle.	
Louis Biolet, commis de poste à Bex.	
Jules Noël, » » » Fribourg.	
Gualtiero Gusberti, » » » Genève.	

- MM.** Jules Beuret, commis de poste à Genève.  
 Joseph Steiner, » » » »  
 Marius Bertilliot, » » » »  
 Emmanuel Farquet, administrateur postal à Brigue.  
 Frédéric Cherbuin, » » » Montreux.  
 Léon Bayard, buraliste de poste à Loèche-ville.  
 Jean Moillen, » » » Ormont-dessus.  
 Emmanuel Burgener, buraliste de poste à Viège.  
 Paul Pittet, commis de poste à Yverdon.  
 Gottlieb Wyssler, buraliste de poste à Goldbach.  
 Pierre Hofer, » » » Kalchofen.  
 Jean Reinhardt, » » » Lützelflüh.  
 Christian Bühlmann, » » » Utzenstorf.  
**M<sup>me</sup>** veuve Anna König, » » » Zollbrück.  
**MM.** Frédéric Schwander, commis de poste à Berne.  
 Adolphe Fäs, » » » »  
 Louis Kratzer, » » » »  
 Hermann Murset, » » » »  
 Albert Frey, » » » Saignelégier.  
 Fridolin Ruffy, » » » Delémont.  
 Alfred Chappatte, » » » la Chaux-de-Fonds.  
 Conrad Bertschinger, buraliste de poste à St-Blaise.  
 Gottfried Rüetschi, commis de poste à Aarau.  
 Jacques Holliger, » » » Lenzbourg.  
 Jost Pfister, chef de bureau de poste à Lucerne.  
 André Dolfini, commis de poste à Lucerne.  
 Hermann Marfurt, buraliste de poste à Küsnacht (Schwyz).  
 Henri-Martin Steiner, » » » Steinen.  
 Henri Vogt, commis de poste à Zurich.  
 Théodore Huber, » » » »  
 Charles-Joseph Zürcher, buraliste de poste à Menzingen.  
 Jean-Baptiste Helbling, commis de poste à Winterthour.  
 Arthur Keller, » » » »  
 Adolphe Edelmann, » » » St-Gall.  
 Raphaël Induni, » » » Lugano.  
 Joseph Wermelinger, » » » Lucerne.  
 Edouard Renfer, » » » Berne.

*N'ont pas été réélus :*

- M<sup>me</sup>** Françoise Corboz, commis de poste à Bulle.  
**M<sup>lle</sup>** Ercolina Scossa-Baggi, buraliste de poste à Malvaglia.  
**MM.** Felice Molinari, » » » Russo.  
 Joseph Vouilloz, » » » Vernayaz.  
 Alexandre Fracheboud, » » » Vionnaz.  
 Jules Folletète, » » » au Noirmont.

MM. Jean-Jacques Kuni, commis de poste à Bâle.  
 Jean Willi, » » » Lucerne.  
 Walther Kùchlin, » » » Zurich.  
 Jacques Benninger, » » » »

---

(Du 16<sup>e</sup> avril 1879.)

Le Conseil fédéral a confirmé dans leurs fonctions, pour une période administrative de trois ans à partir du 1<sup>er</sup> de ce mois, les fonctionnaires du Département fédéral de Justice et Police, savoir :

MM. Jean-Jacques *Trachstler*, de Bauma (Zurich), comme secrétaire du Département.  
 Théodore *Widmer*, de Lucerne, comme commis.  
 Edouard *Freudenreich*, de Berne, » »  
 Samuel *Rohr*, de Hunzenschwyl (Argovie), provisoirement comme registrateur.

---

Le major *Sigri*, de Cerlier (Berne), actuellement chef du bureau de correspondance du Commissariat des guerres central, a été nommé remplaçant du Commissaire en chef des guerres.

---

Comme il n'a pas été soulevé d'opposition contre l'arrêté fédéral du 20 décembre 1878, concernant la correction, le complètement et la fixation de la triangulation fédérale dans la zone forestière fédérale (voir page 3 ci-dessus), pendant le délai constitutionnel, qui a expiré le 4 de ce mois, le Conseil fédéral a déclaré cet arrêté exécutoire à partir d'aujourd'hui.

---

Le Conseil fédéral a nommé 7 fonctionnaires des postes, savoir :

Commis de poste à Zurich :	M. Emile Bosshard, aspirant postal, de Wezikon, à Zurich ;
» » » »	» Conrad Gehring, aspirant postal, de Buchberg (Schaffhouse), à Zurich ;

Commis de poste à Zurich :	M. Charles Hauser, aspirant postal, de Böttstein (Argovie), à Baden ;
»       »       »       »	» Adolphe Anderes, d'Engishofen (Thurgovie), actuellement commis de poste à la Chaux-de-Fonds ;
»       »       » Winterthour :	» Henri Knecht, aspirant postal, de Hinweil (Zurich), à Winterthour ;
»       »       » Genève :	» Jean-Jacques Reut, de Berg (Thurgov.), actuellement commis de poste à Bâle ;
Buraliste de poste à Roche :	M <sup>me</sup> veuve Louise Byrde, de Corbeyrier et Château d'Oex (Vaud), actuellement buraliste de poste provisoire à Roche (Vaud).

---

## INSERTIONS.

---

### *Mise au concours.*

Par suite de démission, la place de *traducteur au Conseil des Etats suisse* est mise au concours.

Les honoraires s'élèvent à la somme de fr. 30 par jour de service, plus les indemnités de déplacement.

Les citoyens suisses qui ont l'intention de postuler cette place sont invités à adresser, d'ici au 10 mai prochain, leur demande, accompagnée de leurs certificats de moralité et d'études, à la Chancellerie soussignée, qui s'empressera de donner tous les renseignements ultérieurs.

Berne, le 9 avril 1879. [3.].

La Chancellerie fédérale suisse.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1879
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	16
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.04.1879
Date	
Data	
Seite	703-707
Page	
Pagina	
Ref. No	10 065 314

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.